

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31820**

### Intitulé

DIPLOVIS : Diplôme visé Diplôme de Manager mode et luxe

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

IFM - Institut français de la mode

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur, Le recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

240p Spécialités pluritechnologiques matériaux souples : organisation, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Participer à la réflexion stratégique de l'entreprise. Assurer le développement de la marque dans le respect de l'intégrité de son identité et de ses valeurs. Gérer et coordonner les différentes étapes du développement et de la mise sur le marché des produits et des collections. Se positionner comme étant le "passeur" entre les créatifs et les autres acteurs au sein de l'entreprise. Diriger et animer des équipes. Les champs d'expertise sur lesquels le manager s'appuiera en priorité pour l'exercice de ses fonctions relèveront des thématiques suivantes : stratégie, gestion et marketing et plus précisément ce qui touche à la marque, au produit, à la commercialisation, à la distribution et à la communication, culture et création.

Compétences stratégiques : comprendre un concept et savoir le décliner, concilier création et contraintes du marché, développer une vision globale de l'entreprise et de son environnement. Compétences organisationnelles : concrétiser des concepts créatifs, concevoir une stratégie de marque en cohérence avec son univers, maîtriser le processus de collection, analyser le passé pour planifier et budgétiser les actions à développer.

Compétences liées à la sensibilité créative : développer une vision prospective, comprendre les approches créatives, s'ouvrir au monde de la création dans tous les domaines relevant du visuel (arts plastiques, musique, audio-visuel, mode...), développer sa créativité dans tous les domaines.

Compétences managériales : développer leadership et prise de risque, savoir communiquer et travailler avec les acteurs clés de l'entreprise, développer une approche multiculturelle, travailler de façon transversale en alliant approche marketing et créative.

Compétences de veille et d'adaptation : anticiper afin de développer une vision prospective, détecter de nouveaux talents et tendances.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activité accessibles sont en tout premier lieu ceux liés au textile et à la mode et au luxe (prêt-à-porter, lingerie, maroquinerie, chaussure, horlogerie, joaillerie) mais aussi les secteurs des parfums et cosmétiques, du sport et de l'univers de la maison.

Les détenteurs de ce Titre occupent des fonctions de cadres dirigeants dans les domaines de la gestion de la création. Proches des centres décisionnels et créatifs, ils exercent leurs fonctions dans les sièges des entreprises, lesquelles se caractérisent par leur forte valeur ajoutée créative et esthétique. Les types d'emplois accessibles sont le plus souvent liés au marketing pris dans son acception la plus large : direction marketing, de collection, de marque, des achats, commerciale, retail, merchandising, de la communication, du développement international...

Par ailleurs, les détenteurs du Titre occupent également des fonctions de direction générale, de la stratégie, du développement, de *business unit*.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1707 : Stratégie commerciale

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 5 principales modalités d'évaluation : (formation initiale)

- Workshops management et création : groupes mixtes d'étudiants des cycles de management et de création de l'IFM. Chaque groupe travaille sur une problématique réelle soumise par une entreprise.
- Workshops management : même principe que celui décrit ci-dessus, outre les groupes qui sont dans ce cas composés uniquement d'étudiants du cycle de management.
- Ateliers de créativité : confrontation directe des étudiants du cycle de management avec la création.
- Mémoire / thèse professionnelle sur un sujet choisi par l'étudiant.
- Mission en entreprise de 6 mois en fin de cursus.

Pour valider sa scolarité, l'étudiant doit avoir satisfait à chacune des conditions énoncées ci-après :

**Cours obligatoires** - deux conditions sont nécessaires à la validation de ces cours :

- 1<sup>ère</sup> condition : avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 à chaque épreuve de validation. Dans le cas contraire, une épreuve de rattrapage est organisée.

- 2<sup>ème</sup> condition : au final, une note moyenne relative aux 3 thèmes d'enseignement (gestion, culture / création) est établie. Cette note

moyenne doit être supérieure ou égale à 10/20.

#### Cours électifs

Validation obligatoire de 3 cours électifs choisis parmi ceux proposés.

La validation d'un cours électif est soumise à l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

#### Parcours

Chaque étudiant doit valider le parcours sectoriel et le parcours métier qu'il a choisi.

Les parcours métiers proposés sont au nombre de trois : *Produits de mode, Retail et merchandising*, et *Médias et communication*. Les parcours sectoriels sont au nombre de deux : *Parfums et cosmétiques* et *Goût, design et modes de vie*.

La validation de chacun de ces parcours implique l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 aux cas d'entreprise et / ou aux travaux dirigés.

#### Les travaux dirigés management et management - création

Chaque étudiant doit avoir obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des travaux dirigés qu'il a suivis.

#### Le mémoire de fin d'études / thèse professionnelle

Une note minimale de 10/20 est requise pour valider le mémoire / thèse professionnelle. Dans le cas contraire, il sera demandé une seconde version écrite dans un délai fixé par le président du jury de mémoire.

#### La mission en entreprise

Chaque étudiant a l'obligation d'effectuer et de valider une mission de 6 mois minimum en entreprise.

Le processus de validation comprend la rédaction d'une note de synthèse de 10 à 12 pages et la soutenance orale devant un jury composé de deux membres de l'équipe pédagogique dont un professeur permanent, ainsi que du tuteur en entreprise.

La validation est acquise si la note attribuée par le jury est supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cadre de la Formation Continue, la certification a été divisée en 5 blocs de compétences. Chaque bloc de compétences est validé par un examen final qui permet l'obtention d'un certificat. Le suivi et l'obtention des 5 blocs de compétences est obligatoire pour obtenir la certification.

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31820 - Maîtriser le management de la marque mode et luxe	<p><b>Descriptif</b></p> <p>Piloter la marque d'un point de vue stratégique et opérationnel dans les univers mode, luxe et beauté.</p> <p>Intégrer la dimension digitale dans la stratégie de marque.</p> <p>Maîtriser les outils et les méthodologies pour construire une stratégie de marque différenciante. Intégrer la dimension internationale des marchés et des consommateurs dans le pilotage de la marque.</p> <p><b>Validation</b></p> <p>Ce bloc de compétences sera validé à l'issue d'un examen final sous forme de note de synthèse.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31820 - Maîtriser le management de collection mode et luxe	<p><b>Descriptif</b></p> <p>Affiner sa vision stratégique pour mieux piloter la construction de l'offre. Combiner marketing, création et production pour construire une offre différenciante. Maîtriser les outils et méthodologies du management des collections (KPI's, indicateurs clés...).</p> <p><b>Validation</b></p> <p>Ce bloc de compétences sera validé à l'issue d'un examen final sous forme de note de synthèse.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31820 - Piloter le merchandising / achat / retail mode et luxe</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <p>Développer une approche stratégique de la fonction achat dans les univers mode et luxe. Maîtriser les outils, les méthodologies et connaître les <i>best practices</i>. Construire une offre qui tient compte des spécificités de la clientèle internationale. Intégrer les nouveaux paramètres de l'expérience client dans la stratégie d'achat. Etre en prise avec les tendances de consommation.</p> <p><b>Validation</b></p> <p>Ce bloc de compétences sera validé à l'issue d'un examen final sous forme de note de synthèse.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31820 - Piloter le marketing digital mode et luxe</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <p>Acquérir une vision de la transition numérique et les enjeux associés. Déployer une stratégie digitale de marque dans tous les secteurs d'activité de la mode, du luxe et du design. Intégrer la dimension digitale dans la stratégie de communication. Appréhender l'impact du digital sur les business modèles et la gestion de l'innovation. Utiliser les nouvelles technologies pour accompagner la transformation de la relation client.</p> <p>Maîtriser les outils pour déployer des projets digitaux innovants et pertinents.</p> <p><b>Validation</b></p> <p>Ce bloc de compétences sera validé à l'issue d'un examen final sous forme de note de synthèse.</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31820 - Piloter le merchandising mode et luxe</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <p>Piloter une approche stratégique du merchandising visuel. Maîtriser la dimension opérationnelle du pilotage du merchandising visuel. Maîtriser les outils et <i>best practices</i> du merchandising visuel en boutique et sur le web. Renforcer sa culture de mode, de la création et être en prise avec l'air du temps.</p> <p><b>Validation</b></p> <p>Ce bloc de compétences sera validé à l'issue d'un examen final sous forme de note de synthèse.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>7 personnes dont 50% de professionnels</p> <p>Président du jury : enseignant-chercheur désigné par le recteur d'académie</p> <p>Vice-président du jury : enseignant-chercheur désigné par le recteur d'académie</p> <p>Le directeur général de l'IFM</p> <p>Le directeur général adjoint de l'IFM</p> <p>Le directeur des programmes <i>postgraduate</i> de management de l'IFM</p> <p>Le directeur du programme <i>postgraduate</i> de création de l'IFM</p> <p>Le directeur recrutement et gestion des carrières de l'IFM</p> <p>Le responsable pédagogique du programme <i>postgraduate</i> de management de l'IFM</p> <p>Participation d'un représentant du recteur</p>
En contrat d'apprentissage	X	<p>7 personnes dont 50% de professionnels</p> <p>Président du jury : enseignant-chercheur désigné par le recteur d'académie</p> <p>Vice-président du jury : enseignant-chercheur désigné par le recteur d'académie</p> <p>Le directeur général de l'IFM</p> <p>Le directeur général adjoint de l'IFM</p> <p>Le directeur des programmes <i>postgraduate</i> de management de l'IFM</p> <p>Le directeur du programme <i>postgraduate</i> de création de l'IFM</p> <p>Le directeur recrutement et gestion des carrières de l'IFM</p> <p>Le responsable pédagogique du programme <i>postgraduate</i> de management de l'IFM</p> <p>Participation d'un représentant du recteur</p>
Après un parcours de formation continue	X	<p>7 personnes dont 50% de professionnels</p> <p>Président du jury : enseignant-chercheur désigné par le recteur d'académie</p> <p>Vice-président du jury : enseignant-chercheur désigné par le recteur d'académie</p> <p>Le directeur général de l'IFM</p> <p>Le directeur général adjoint de l'IFM</p> <p>Le directeur des programmes <i>postgraduate</i> de management de l'IFM</p> <p>Le directeur du programme <i>postgraduate</i> de création de l'IFM</p> <p>Le directeur recrutement et gestion des carrières de l'IFM</p> <p>Le responsable pédagogique du programme <i>postgraduate</i> de management de l'IFM</p> <p>Participation d'un représentant du recteur</p>
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	10 personnes dont 50% de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

**Base légale****Référence du décret général :**

**Arrêté du 8 mars 2001** relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires reconnus par l'Etat, publié au JO n°64 du 16 mars 2001 et au BOEN n°14 du 5 avril 2001.

**Décret n° 2001-295** du 4 avril 2001 portant création de la commission d'évaluation des formations et diplômes en gestion.

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Bulletin officiel 30 août 2018

IFM (Institut français de la mode)

autorisé à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

Diplôme de Manager mode et luxe Bac+5 (Niveau I)

Durée : 5 ans

Date de fin d'autorisation : 29 août 2023.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Environ 120 titulaires de la certification par an. Un réseau de 1 000 certifiés.

**Autres sources d'information :**

<http://www.ifm-paris.com/>

Institut français de la mode (IFM)

**Lieu(x) de certification :**

IFM - Institut français de la mode : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

INSTITUT FRANÇAIS DE LA MODE

36, quai d'Austerlitz

75013 PARIS

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

INSTITUT FRANÇAIS DE LA MODE

36, quai d'Austerlitz

75013 PARIS

**Historique de la certification :**

Ancien libellé de la certification : - Titre de l'institut français de la mode (Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993).

**Certification précédente : Diplôme Visé - Diplôme de Manager mode, design et luxe**

**<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/repertoire/previsualisationFiche?id=28681>**

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager spécialiste du textile, de la mode, du design et du luxe" avec effet au 21 avril 2012, jusqu'au 9 décembre 2017.

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 28 mai 2001 publié au Journal Officiel du 9 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 6 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Spécialiste en management du textile et de la mode'.

Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Titre de l'institut français de la mode'.

**Certification précédente :** [Diplôme de Manager mode, design et luxe](#)